

Introduction générale des leçons 8 et 9

Le jugement

La Bible a de nombreuses références pour le jugement des croyants :

« Le Seigneur jugera son peuple. » Hébreux 10.30.

« Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ » 2 Corinthiens 5.10.

« C'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. » 1 Pierre 4.17, 18

« ... l'heure de son jugement est venue » Apocalypse 14.7

« ... qui rendra à chacun selon ses œuvres : réservant la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la gloire et l'immortalité; mais l'irritation et la colère à ceux qui, par esprit de dispute, sont rebelles à la vérité et obéissent à l'injustice. » Romains 2.6-8

« Mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. » Matthieu 24.13.

Les textes ci-dessus montrent que le résultat du jugement de Dieu ne sera pas suivi injustement par la condamnation, mais dans beaucoup de cas par l'approbation de Dieu.

Un tel jugement ou examen commence dans le ciel aujourd'hui. Les véritables chrétiens ne seront pas condamnés lors du jugement, il

n'empêche que les registres de leur vie seront examinés. Le grand jury du ciel est actuellement en séance. Et quand le jugement des justes sera achevé, Jésus-Christ reviendra.

Tous les croyants depuis Adam, dont les noms sont inscrits dans le livre de la vie, sont jugés. La cour du ciel examine si le croyant a accepté la lumière que Dieu lui avait donnée et s'il était désireux de se conformer au caractère de Dieu.

Dieu révèle les enregistrements de la vie des croyants parce qu'il souhaite apporter la preuve aux habitants de l'univers que ceux qui sont sur le point d'être sauvés et ceux qui seront rejetés, ont été traités avec justice et un amour infini, et que chaque homme est responsable de son propre sort.

L'humanité a perdu sa justice à cause du péché d'Adam. La seule manière pour que l'homme soit sauvé est d'obtenir la justice de Jésus-Christ. Le croyant reçoit cette justice de deux manières différentes : elle lui est imputée et impartie.

Par « imputée » nous comprenons que Jésus-Christ pardonne les péchés des croyants par son sang sur la croix, mais aussi qu'il place le parfait registre de sa propre vie sur le compte du croyant.

Par « impartie » nous comprenons que tout au long de la vie du croyant, Jésus-Christ demeure en lui par le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit change progressivement le caractère du croyant jusqu'à ce que le caractère du Christ soit reproduit en lui. C'est le Saint-Esprit qui lui donne la force pour conformer son caractère aux commandements de Dieu.

Il y a toujours eu des croyants souhaitant recevoir la justice imputée du Christ, tandis qu'ils refusaient sa justice impartie. Ils ne peuvent pas l'avoir. On ne peut pas se moquer de Dieu. De telles personnes montrent qu'elles n'aiment pas Jésus suffisamment pour vouloir devenir comme lui. Elles ne respectent pas ses commandements. Par conséquent, ces

personnes ont l'apparence de bons chrétiens mais leurs actions contredisent leurs paroles. Leur ancienne nature pécheresse est au contrôle. Elles n'ont pas permis à Jésus-Christ de régner dans leur cœur. Dans leur vie, elles ne reflètent pas la bonté et l'amour du Christ. De telles personnes ne recevront pas la justice imputée du Christ lors du jugement. Jésus n'intercédera pas pour elles. Leurs noms seront effacés du livre de la vie. Elles sont condamnées bien que se revendiquant comme chrétiens.

Jésus-Christ est la figure centrale dans le jugement ou l'investigation. Il était la personne clé dans l'élaboration et l'exécution du plan du salut de Dieu. Nos esprits humains ne peuvent pas saisir la signification complète du travail qu'il a fait pour nous. « Il est au-dessus de tout, Dieu béni éternellement. » Romains 9.5. « Le Christ est tout et en tous. » Colossiens 3.11. « Car en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité. » Colossiens 2 : 9 « ... Tout a été créé par lui ... et toutes choses subsistent en lui. Colossiens 1.15-17.

Le Christ est la pierre angulaire de l'acte de rédemption de Dieu. Il est « l'Alpha et l'Oméga. » Apocalypse 22.13. La revendication du caractère de Dieu dépend de l'accomplissement du plan de rédemption. Dieu ne pouvait pas confier à quelqu'un d'autre la mise en œuvre de son plan. Seul son Fils pouvait le réaliser.

Jésus-Christ est « l'Agneau » promis de Dieu. Jean 1.36. Il est le Sauveur de l'humanité. Actes 5.31. Quand Jésus-Christ est monté au ciel, il a emmené avec lui beaucoup de croyants qu'il avait ressuscités, comme des prémices de sa grande victoire sur la mort et le péché. Ephésiens 4.8 ; Matthieu 27.52, 53.

Quand il est retourné dans le ciel, Jésus a reçu de nouveau la gloire qu'il avait partagée avec son Père avant son incarnation. Jean 17.5. Il est parti préparer une place pour tous les croyants. Jean 14.1-3. Christ est devenu notre unique Grand Sacrificateur (Hébreux 4.15, 16), le seul Médiateur

entre l'homme et Dieu. 1 Timothée 2.5. Le Christ est dans le ciel pour intercéder pour ses saints et pour entendre et répondre aux prières de tous les hommes qui invoquent son nom pour leur salut. Hébreux 7.25. Il soutient aussi l'univers entier par sa puissance. Hébreux 1.3.

Devant la face d'un Dieu si grand, l'homme ne peut que se prosterner en une humble adoration et de la dévotion, un culte.

Ce même Jésus est actuellement la figure centrale du jugement. Il est le Juge et l'Avocat de ceux qui lui ont permis d'habiter en eux, et le Roi. Jean 5.22 ; 1 Jean 2.1, 2 ; Apocalypse 19.16.

Le langage humain est insuffisant pour exprimer les questions de nature si spirituelle. Dieu était bon en donnant à l'homme une compréhension partielle des grands événements qui prennent place dans le ciel. Les leçons 7 et 8 présentent ce que la Bible nous révèle concernant la finalisation du plan du salut et du mystère de Dieu. Apocalypse 10.7. Colossiens 1 : 26-27. Gloire à Dieu pour toujours et à jamais. Amen.